


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

La CGT dénonce le torpillage par la France de la directive travailleurs des plateformes

Alors que la quasi-totalité des pays européens avaient trouvé un accord pour permettre une présomption de salariat pour les travailleurs des plateformes, la France a, pour la deuxième fois, bloqué cette directive.

La CGT dénonce ce blocage inacceptable qui foule aux pieds les droits des travailleurs des plateformes pour préserver le modèle de dumping social sur lequel prospère Uber.

Après les uberfiles et les révélations sur les liens entre le président de la République et le patron d'Uber, cet épisode confirme malheureusement que le gouvernement français est désormais au service des lobbys, bien loin de l'intérêt général.

La France bloque désormais frontalement l'adoption de normes sociales et environnementales au plan européen pour faire de la France et de l'Europe le paradis des investisseurs et des milliardaires. La France, pays historique des droits humains et sociaux, est désormais un des pays les plus actifs pour tirer vers le bas les droits des travailleurs européens.

La CGT va continuer, avec la Confédération européenne des syndicats, à se battre par tous les moyens pour mettre fin à l'hypocrisie des faux indépendants, sans aucun droit face à des plateformes multinationales.

Voici aussi le [Communiqué de presse de la Confédération européenne des syndicats](#)

Montreuil, le 19 février 2024